
GUIDE FINANCIER 2020-2021

COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL DES YVELINES

Version : 2.2

Date : 19 février 2021

PREAMBULE

Pour les tarifs non présents dans ce guide financier du comité départemental de handball des Yvelines, les tarifs du guide financier de la fédération sont applicables.

SOMMAIRE

TARIFS LICENCES	4
Comité / Engagements	5
Affiliation (Exceptionnellement gratuite pour la saison 2020/2021).....	5
Tarifs traitement courrier	5
Championnat	5
Coupe	5
Arbitrage.....	6
Formation	6
Vacations	6
Formation de juge arbitre	6
Formation de juges-arbitres-jeunes	6
Indemnités Accompagnateur « CLUB » JA / JAJ	6
Indemnités Accompagnateur « T3 » JA / JAJ	6
Cotisations annuelles	7
Forfait	7
Indemnités arbitrage	7
Championnat : base de remboursement	7
Coupe des Yvelines : base de remboursement	7
Equipes jeunes (championnat ou coupe) : base de remboursement	7
Absence d'une équipe à une rencontre	7
En cas de 2 arbitrages consécutifs : tarifs à partir de la 2 ^{ème} rencontre	8
Championnat	8
Coupe des Yvelines	8
Equipes jeunes (championnat ou coupe)	8
Technique	9
Formation	9
Vacations (taux horaire net)	9
Cadre responsable	9
Responsable	9
Pénalités financières liées à l'organisation des compétitions	10
Article 92.1.a : Absence d'arbitre – non-respect de la procédure	10
Article 93	10
Article 94 : Demande de modification des coordonnées d'une rencontre hors période	10

Article 98 – Etablissement feuille	10
Article 98.6.2 : Equipe sans officiel sur FDME	10
Article 98.7 – Envoi Feuille de match	10
Article 104.2 – Forfait d'équipe	10
Article 104.3 – Forfait Général (x3 le forfait isolé)	11
Article 105 – Transmission Résultats sur Gesthand	11
Article 109 – Match perdu par pénalités.....	11
Absence de règlement d'indemnité de rencontre	11
Fournitures	12
Aide aux nouveaux clubs	13
Année 1 :	13
Année 2 :	13
Année 3 :	13
Année 4 et suivantes	13



TARIFS LICENCES

Valables uniquement pour les clubs dépendant de la structure suivante:							
5976000		78 - Comité des Yvelines					
Licence (1)		Répartition			Prix Total (3)	assurance Individuelle Accident	Prix total + assur. IA
		FFHB (2)	Ligue (rég.)	Comité (dép.)			
▶ Joueur							
	moins de 12 ans	15,77 €	5,03 €	16,50 €	37,30 €	0,23 €	37,53 €
	12 et 16 ans	20,20 €	9,85 €	18,00 €	48,05 €	0,80 €	48,85 €
	plus de 16 ans	30,92 €	12,65 €	19,20 €	62,77 €	2,08 €	64,85 €
▶ Dirigeant							
	18 ans et plus	17,22 €	8,40 €	12,00 €	37,62 €	0,78 €	38,40 €
▶ Blanche Dirigeant							
	plus de 16 ans	17,22 €	8,40 €	12,00 €	37,62 €	0,78 €	38,40 €
▶ Blanche Joueur							
	plus de 16 ans	30,92 €	12,60 €	19,20 €	62,72 €	2,08 €	64,80 €
▶ Non compétitive							
	Babyhand	15,77 €	1,00 €	0,00 €	16,77 €	0,23 €	17,00 €
	handfit	24,14 €	1,00 €	0,00 €	25,14 €	1,86 €	27,00 €
	handensemble	12,30 €	1,00 €	0,00 €	13,30 €	0,70 €	14,00 €
▶ Loisir							
	16 ans et plus	24,14 €	8,60 €	18,00 €	50,74 €	1,86 €	52,60 €
▶ Corpo							
	tous âges	24,92 €	12,60 €	0,00 €	37,52 €	2,08 €	39,60 €
▶ Événementielle							
	tous âges (4)	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €

COMITE / ENGAGEMENTS

AFFILIATION (EXCEPTIONNELLEMENT GRATUITE POUR LA SAISON 2020/2021)

Affiliation	150,00 €
Gestion internet	103,00 €
Participation Club au développement de l'arbitrage	55,00 €

TARIFS TRAITEMENT COURRIER

Par lettre taxée (en plus de la taxe)	10,00 €
Frais de traitement de courrier + Affranchissement AR (Art. 109)	10,00 €

CHAMPIONNAT

+16 ans Masculins et Féminines.....	155,00 €
Participation à la gestion par équipe + 16 ans	180,00 €
U18 ans et U15 ans Masculins.....	80,00 €
U18 ans et U15 ans Féminines	70,00 €
U13 and et U11 ans	55,00 €
U9 ans « Ecole de hand »	40,00 €
Loisirs.....	100,00 €

COUPE

+16 ans Masculins et Féminines.....	65,00 €
U18 ans / U15 ans / U13 ans / U11 ans Masculins et Féminines	45,00 €
Forfait pour 10 équipes et plus	370,00 €
Forfait pour 9 équipes	350,00 €
Forfait pour 8 équipes	320,00 €
Forfait pour 6 équipes	245,00 €
Forfait pour 5 équipes	205,00 €
Forfait pour 4 équipes	165,00 €
Forfait pour 3 équipes	130,00 €
Forfait pour 2 équipes	90,00 €

ARBITRAGE

FORMATION

Formation Arbitre Départemental	200,00 €
Formation Accompagnateur JAJ Club.....	80,00 €

VACATIONS

FORMATION DE JUGE ARBITRE

Soirée.....	30,00 €
Demi-journée.....	30,00 €
Si compétition officielle.....	régler au forfait indemnités arbitrage

FORMATION DE JUGES-ARBITRES-JEUNES

Séance demi-journée	30,00 €
Séance journée.....	60,00 €
Si compétition officielle.....	régler au forfait indemnités arbitrage

INDEMNITES ACCOMPAGNATEUR « CLUB » JA / JAJ

Accompagnement match	40,00 €
Accompagnement second match.....	20,00 €

INDEMNITES ACCOMPAGNATEUR « T3 » JA / JAJ

La CDA/CDJA attribue le grade d'accompagnateur T3 en fonction des diplômes ou de l'expérience de l'accompagnateur

Accompagnement match, temps de jeu de 2x30'	60,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x30'	40,00 €
Accompagnement match, temps de jeu de 2x25'	50,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x25'	33,00 €
Accompagnement match, temps de jeu de 2x20'	40,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x20'	27,00 €
Accompagnement match, temps de jeu de 2x20'	40,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x20'	27,00 €
Accompagnement match, temps de jeu inférieur à 40'	40,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu inférieur à 40'	20,00 €

COTISATIONS ANNUELLES

Arbitre	65,00 €
JAJ Club	5,00 €
JAJ T3 (Dép)	50,00 €

FORFAIT

Forfait de non-déplacement arbitre ou de non-paiement club	50,00 €
--	---------

INDEMNITES ARBITRAGE

CHAMPIONNAT : BASE DE REMBOURSEMENT

1 ^{ère} division territoriale +16F et +16M	68,00 €
2 ^{ème} division territoriale +16F et +16M	66,00 €
3 ^{ème} division territoriale +16M	65,00 €
4 ^{ème} division territoriale +16M	63,00 €
5 ^{ème} division territoriale +16M	63,00 €

COUPE DES YVELINES : BASE DE REMBOURSEMENT

+16F et +16M	67,00 €
--------------------	---------

EQUIPES JEUNES (CHAMPIONNAT OU COUPE) : BASE DE REMBOURSEMENT

U11 féminins et mixtes	45,00 €
U13 féminins et masculins	50,00 €
U15 féminins et masculins	52,00 €
U18 féminins et masculins	58,00 €

ABSENCE D'UNE EQUIPE A UNE RENCONTRE

Pour un JA ou un JAJ	30,00 €
----------------------------	---------

EN CAS DE 2 ARBITRAGES CONSECUTIFS : TARIFS A PARTIR DE LA 2^{EME} RENCONTRE

CHAMPIONNAT

1 ^{ère} division territoriale +16F et +16M	40,00 €
2 ^{ème} division territoriale +16F et +16M	40,00 €
3 ^{ème} division territoriale +16M	40,00 €
4 ^{ème} division territoriale +16M	40,00 €
5 ^{ème} division territoriale +16M	40,00 €

COUPE DES YVELINES

+16F et +16M	40,00 €
--------------------	---------

EQUIPES JEUNES (CHAMPIONNAT OU COUPE)

U11 féminins et mixtes.....	20,00 €
U13 féminins et masculins	20,00 €
U15 féminins et masculins	25,00 €
U18 féminins et masculins	30,00 €

TECHNIQUE

FORMATION

Formation animateur HB240,00 €

VACATIONS (TAUX HORAIRE NET)

CADRE RESPONSABLE

	Diplômé entraîneur inter régional (Niv 4) ou expert fédéral (Niv 6)	Diplômé entraîneur régional (Niv 3)
Tutorat formation de cadres (environ 2h30 heures / demi-journée)	18,00 €	16,00 €
Tutorat formation de cadres (journée = 5 heures)	18,00 €	16,00 €
Entraînement de sélection (demi-journée = 2h30)	18,00 €	16,00 €
Entraînement de sélection (journée = 5 heures)	18,00 €	16,00 €
Tournoi de sélection Pour une journée (5 heures)	18,00 €	16,00 €

RESPONSABLE

	Diplômé en Animateur Handball (Niv 2) minimun
Demi-journée (2h30)	11,00 €
Journée d'entraînement (5 heures)	11,00 €
Journée de tournoi (5 heures)	11,00 €

PENALITES FINANCIERES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

ARTICLE 92.1.A : ABSENCE D'ARBITRE – NON-RESPECT DE LA PROCEDURE

+16F et +16M20,00 €

ARTICLE 93

Relance de conclusion < 21 jours20,00 €

ARTICLE 94 : DEMANDE DE MODIFICATION DES COORDONNEES D'UNE RENCONTRE HORS PERIODE

+16M20,00 €

Autre10,00 €

ARTICLE 98 – ÉTABLISSEMENT FEUILLE

2.1 Non-utilisation de la FDME (hors panne informatique)40,00 €

2.3 par mention obligatoire10,00 €

ARTICLE 98.6.2 : EQUIPE SANS OFFICIEL SUR FDME

1^{er} manquement Avertissement

2^{ème} manquement10,00 €

ARTICLE 98.7 – ENVOI FEUILLE DE MATCH

1^{er} manquement Avertissement

Transmise au-delà du 1^{er} jour ouvrable10,00 €

Transmise au-delà du 3^{ème} jour ouvrable60,00 €

ARTICLE 104.2 – FORFAIT D'EQUIPE¹

Forfait pour les +16F et +16M110,00 €

Forfait Jeunes60,00 €

¹ Lorsqu'un club prévient le comité du forfait de son équipe 48h00 avant la date et l'heure de la rencontre saisie dans Gesthand, la pénalité financière est réduite de 50% (soit une amende ramenée à 55 € en + 16 ans et 30 € en jeunes)

ARTICLE 104.3 – FORFAIT GENERAL (X3 LE FORFAIT ISOLE)

Général pour les +16F et +16M	300,00 €
Forfait Jeunes	150,00 €

ARTICLE 105 – TRANSMISSION RESULTATS SUR GESTHAND

Manquement.....	10,00 €
-----------------	---------

ARTICLE 109 – MATCH PERDU PAR PENALITES

+16F et +16M	20,00 €
Jeunes et U18 ans.....	10,00 €

ABSENCE DE REGLEMENT D'INDEMNITE DE RENCONTRE

Si absence d'un moyen de paiement, obligeant le secrétariat du comité à procéder au remboursement de l'arbitre par le club et refacturation du club concerné. Montant forfaitaire appliqué au club concerné en plus de l'indemnité de la rencontre

1 ^{er} manquement et suivants	50 €
--	------

FOURNITURES

Carton rouge et jaune (la paire)	3,50 €
Carton bleu à l'unité (demande de rapport)	1,00 €
Carton vert (les 3)	15,00 €
Carton de marque (les 10)	1,50 €
Ecusson d'arbitre	5,00 €
Frais d'envoi PTT (Recommandé)	20,00 €

AIDE AUX NOUVEAUX CLUBS

ANNEE 1 :

Affiliation Gratuité
Engagements Gratuité
Licences Gratuité

ANNEE 2 :

Affiliation 1/3 du prix
Engagements 1/3 du prix
Licences 1/3 du prix
Dotation 500 € chez notre partenaire²

ANNEE 3 :

Affiliation 2/3 du prix
Engagements 2/3 du prix
Licences 2/3 du prix

ANNEE 4 ET SUIVANTES

..... Normal

Pour ces 4 années, ces tarifs ne comprennent pas :

- *le tarif FFHB*
- *le tarif Ligue*
- *les mutations*

² ou sur présentation de facture si le matériel non disponible chez notre partenaire